



INTERNATIONAL COMMISSION ON LARGE DAMS

ICOLD's Vision:

To be the world's leading professional organization "dedicated to advancing the technology of dam engineering and supporting the socially and environmentally responsible development and management of water resources to meet the worldwide demand"

Who is ICOLD:

ICOLD is a non-governmental International Organization which provides a forum for the exchange of knowledge and experience in dam engineering.

ICOLD leads the profession in setting standards and guidelines to ensure that dams are built safely and economically, and in an environmentally and socially sustainable manner.

Those goals are accomplished by:

- Providing an international forum for the "exchange of knowledge and experiences" in the planning, design, construction, operation, maintenance and dam safety.
- Technical committees that address emerging issues and publish technical bulletins on issues such as monitoring performance of dams, reanalysis of older dams and spillways, environmental and social impacts and mitigation, the effects of aging and decommissioning of dams
- Promoting public awareness of the beneficial role of dams in the sustainable development and management of the world's water resources

ICOLD's Original Focus:

Original aim of ICOLD was to encourage advances in dam engineering in the areas of:

- Planning
- Design
- Construction
- Operation and Maintenance



ICOLD is changing:

Since 1960s emphasis has been placed on:

- Dam Safety
- Monitoring of Performance
- Reanalysis of Older Dams
- Effects of Aging
- Environmental Impacts

Recently, new areas of focus include:

- Cost Analysis
- Sharing International Rivers
- River Basin Development
- Water Management
- Social Impacts
- Providing Information for the Public
- Financing

ICOLD in the International forum:

In addition to its' contribution to engineering, social and environmental issues relating to dams, ICOLD also seen as offering its members a place among equals in the international community.

By talking and working together on shared problems ICOLD members develop a better understanding and more tolerance of each other.

Promoting Good practice:

ICOLD promotes transparency and assessment of both the negative and positive impacts of dam projects. We would also support the analysis of alternative options to dam projects as long as there is an objective assessment of the positive and negative impacts of these options.

While promoting good practice, we also respect the sovereignty of our members and the decision making processes and structures that exist in individual countries.

By promoting good practice in all aspects of water resource development especially those involving dams, ICOLD strives to provide effective economic, sociologically and environmentally sustainable solutions to meet the needs of both current and future generations.

Main benefits for ICOLD members:

- To belong to a widely recognized international organization, which brings the members the possibility to deliver their message and to be listened globally.
- To share a one century-old experience and knowledge, in every field associated with dams, water and hydroelectricity, with engineers, operators and stakeholders from 92 countries.
- To meet potential partners for elaborating and developing projects in any areas: engineering, financing, environment, social...
- To get logistical support from ICOLD Central Office for documentation and contacts.
- To access to the richest library in the world in the field of dams.



- To have the ability, through participation in one of the 26 Technical Committees, to contribute to the evolution of knowledge in the field of dams, water and hydroelectricity, and thus to be an actor of the improvement of the well-being of the world population.

A final quote:

"Political freedom alone is still not enough if you lack clean water. Freedom alone is not enough without light to read at night, without time or access to water to irrigate your farm, without the ability to catch fish to feed your family. For this reason the struggle for sustainable development nearly equals the struggle for political freedom. They can grow together or they can unravel each other." Nelson Mandela





March 2011

APPLICATION FOR MEMBERSHIP OF ICOLD

MEMO ON PROCEDURES

1. The first step is to set up a National Committee on Large Dams with Constitution, Committee Officers and Members.
2. When a National Committee has been set up, it should write to the Secretary General stating :
 - that a National Committee on Large Dams has been set up in the applicant country;
 - names of Committee Officers;
 - full address of the Committee to which correspondence has to be directed with telephone and fax numbers;
 - that it wishes to become an ICOLD member;
 - that it is acquainted with the Constitution and By-Laws of ICOLD;
 - that it is prepared to adhere to this Constitution and collaborate fully with the Commission;
 - that it is in readiness to compile as soon as possible after election a Register of the large dams in its country.
3. On receipt of this letter, and if the Secretary General is satisfied that the application is in order, he will include the application on the Agenda of the next Executive Meeting for consideration.

ICOLD Secretary General

1. Model of application letter (letter from Croatia)

Zagreb, 2 June 1992

CROATIAN COMMITTEE ON LARGE DAMS

Secretary General, ICOLD

Dear Mr.

We have pleasure in notifying you that a Croatian Committee on Large Dams (CROCOLD) has been formed in the Republic of Croatia and that CROCOLD wishes to apply for membership of the International Commission on Large Dams.

We have read the ICOLD Constitution and By-Laws and fully accept the provisions therein. We would be most pleased to work with ICOLD.

On election to ICOLD, we should prepare the Register of Large Dams in the Croatian Republic for inclusion in the World Register. We enclose a short list of our dams as Appendix 1.

The particulars of our National Committee Officers are as follows :

Chairman : Mr.XXXXX
Title

Secretary : Mr.YYYYY
Title

Address :.....
Tel.
Fax
e-mail
Site

The list of Committee members appears in Appendix 2.

We trust you will treat this letter as our official application for membership of ICOLD and include our application on the Agenda of the 60th Executive Meeting in Granada.

A copy of the Constitution of the Croatian Committee on Large Dams is enclosed.

Please accept our sincere thanks for your support for CROCOLD's membership of ICOLD.

Sincerely,

(signature)

NOTE ON THE INTERNATIONAL COMMISSION ON LARGE DAMS (ICOLD)

CENTRAL OFFICE

Secretary General : Mr. Michel De Vivo
61 avenue Kléber Tel.: (33-1) 4704 1780
F- 75116 PARIS Fax : (33-1) 5375 1822
E-mail : secretaire.general@icold-cigb.org
ICOLD website : www.icold-cigb.net

TVA No. FR 57 784 354 722

Association Loi de 1901 – INSEE 972751080179 – SIRET 784 354 722 00026 – APE 731 z

1.- BACKGROUND

The idea for an International Commission on Large Dams was first mooted by a group of engineers attending the 5th Conference on Hydro-Electric Power and the Conference on the Development of Science that were both being held in Grenoble, France, in 1925.

The **purpose** was to provide an international forum for discussion devoted exclusively to large dam engineering issues.

The French delegation to a Sectional Meeting of the World Power Conference in Basle (Switzerland) in 1926 tabled a proposal for setting up an International Commission on Large Dams, together with a draft Constitution of the new organisation. The conference **voted** in favour and accepted the **French Government's offer** to take the necessary action.

The **proposal** was again supported in much the same terms by the World Power Conference Executive Council at its meeting in Cernobbio in 1927 but even earlier than this, in December 1926, the 14th International Navigation Congress meeting in Cairo had decided that it would be useful to set up an International Commission on Large Dams.

A French Committee on Large Dams was accordingly **created** near the close of 1926 under the aegis of the Société Hydrotechnique de France, with Government support. It proceeded to draw up proposals and a draft Constitution, dated 22 December 1927, for circulation through diplomatic channels to interested Governments.

The constitutive meeting of the International Commission on Large Dams was held in Paris on 6 July 1928. The closing session of the International Congress of Electricity Producers and Distributors, on being so informed on 10 July 1928, approved a resolution moved by the new Commission to give moral support. G.G. Ponti, from Idroelettrica Piemonte, Turin, was appointed President of the Interim Executive Council, with G. Mercier as Vice-President and A. Genthial as Secretary.

Six nations attended this first meeting : USA, France, Italy, Romania, United Kingdom and Switzerland, although not all as members.

The French Government notified countries likely to show interest through diplomatic channels.

The 3rd October 1928, the Executive Council of the World Power Conference in London voted unanimously to **recognize** the International Commission on Large Dams.

The first meeting of the ICOLD Executive Committee (as opposed to the acting committee that had been operating previously) was held in Paris on 20 February 1929.

A cloud appeared on the horizon at the World Power Conference Executive Council Meeting in Paris in September 1929 when a **controversy arose** over relations between these two organisations; the terms of the Constitution, tentatively adopted on 20 February 1929, was questioned.

In order **to overcome these difficulties**, which prevented countries like the USA and Italy from becoming full members of ICOLD, a meeting of the ICOLD Executive Committee was arranged for June 1930 in Berlin, where the Second World Power Conference Congress was being held; **the Constitution was reviewed** and the name was changed to the "International Commission on Large Dams of the World Power Conference". It had only borne its independent title for a matter of two years (July 1928/June 1930).

The **first Executive Meeting** was held in London on Monday 1st June 1931.

G. Mercier, formerly Vice-President, Chairman of the Permanent Office and Chairman of the French National Committee was elected President of the International Commission on Large Dams of the World Power Conference in recognition of his unceasing efforts to establish the Commission over the previous five years.

The meeting was attended by Germany, Austria, France, British India, Norway, United Kingdom, Switzerland and Czechoslovakia; five other member countries : Dutch India, Japan, Morocco, Romania and Sweden were prevented from attending. The USA and Italy were present as observers. By June 1931, therefore ICOLD of World Power Conference boasted thirteen members.

An Executive Meeting was held every year thereafter except during the war years from 1940 to 1944. Two meetings were held in 1933, 1936 and 1963.

As for the **Congresses**, the first was in Stockholm in 1933, together with a Sectional Meeting of World Power Conference. Since that time, there has been a Congress every three years, except in 1939, 1942 and 1945.

At the 35th Executive Meeting in Istanbul in 1967, under the Presidency of J. Guthrie Brown, just before the 9th Congress, it was decided that the Commission

had grown to the point where it should become an **independent association**. J. Guthrie Brown had formed a special Committee on Relations between World Power Conference and ICOLD, under G. Drouhin in 1965, and this decision was based on the report from that Committee, with full and friendly support from World Power Conference 1. ICOLD had at least reverted to its short title.

It was Volume VI of the Proceedings of the 1967 Istanbul Congress that was the first to make no reference to World Power Conference, even though it had appeared on the five other Volumes.

Yet even now, not all formal ties have been severed because some countries like Malaysia share their National Committees with ICOLD and World Power Conference. In Germany, the ICOLD Committee is in fact a section of the German World Power Conference Committee.

ICOLD's title, particularly the word "**Commission**" has been open to debate because for some, it recalled the earlier dependence on World Power Conference. At the 39th Executive Meeting in 1971, President José Toran formed an ad hoc Committee, under J. Cabanius, to report to the 40th Executive Meeting in Canberra in 1972, which they did, in these terms :

"... ICOLD should conserve its present denomination of "International Commission on Large Dams" considering that the word "Commission" refers to the mandate received from National Committees to fulfil the mission defined in Section 2 of the Constitution. Such an announcement does not involve any modification of the Constitution".

This clever move was unanimously welcomed and the attempt to change the name to "International Conference on Large Dams" was side-stepped.

The bulk of the present **Constitution and By-Laws** were adopted by the 31st Executive Meeting in Paris in 1963, which had been specially convened by President Claudio Marcello (Italy) to discuss the new wording. The 30th Executive Meeting had been held earlier in the year in Cairo.

Amendments to the Constitution and the drafting of the By-Laws were the work of a sub-Committee on Constitution and By-Laws, chaired by J. Guthrie Brown that had been formed by the 29th Executive Meeting in Moscow, June 1962. It was in fact an amalgamation of three existing sub-Committees:

- sub-Committee on Papers and Communications
set up under G. Drouhin (France),
by the 22nd Executive Meeting, Paris, 1955
- sub-Committee on the Constitution and By-Laws
set up under M. Mary (France),
by the 24th Executive Meeting, Istanbul, 1957

¹ The World Power Conference Executive Council Meeting in Accra (Ghana) in August 1967, having been advised by J. Guthrie Brown in July 1967, voted a resolution encouraging the split.

² at that time, the word "Committee" was still not used.

- sub-Committee on Subscriptions
set up under J. Guthrie Brown (U.K.),
by the 22nd Executive Meeting, Paris, 1955.

This last sub-Committee was not merged until the 30th Executive Meeting in Cairo in 1963.

The By-Laws provisions on Congress arrangement were dealt with at the 34th Executive Meeting in Rio in 1966, when J. Guthrie Brown was still President, on proposals put forward by the sub-Committee on Constitution and By-Laws, after M. Mary had succeeded J. Guthrie Brown as Chairman.

Frequent changes have been made to the Constitution and By-Laws since that time, although without adding any new issues.

Since the seventies and even before, however, more emphasis has come to be put on certain aspects whose importance has appeared with time. Thus dam safety focuses on monitoring methods and systems, re-analysis of old dams and spillways on the basis of modern criteria and methods, and ageing effects. Environmental impact is now also an important preoccupation.

More recently, new subjects of study have appeared: cost savings accruing to better constructional approaches, the harnessing of rivers forming international boundaries, information for the public at large, optimization of costs.

After a twelve-year re-organisation effort following on from the post-war reconstruction (1955-1967), **ICOLD had been growing fast**. The membership rose 61 to 92 countries. The number of papers has also been rising and proceedings intended for the Congress Participants are in addition sold to an ever increasing number of customers; they are now found on the shelves of most Universities, Contractors and Consultancy firms engaged in dam engineering. The Technical Committees had issued an average of 3 to 4 Bulletins per year, with a concentration of almost 6 and even 9.

The high technical standards of its Congresses and its Publications, the efficiency of its operation due to its outstanding Constitution and By-Laws, the vitality of its National Committees and the skill and experience of their members have all contributed to making **ICOLD a leader in the community of international technical associations**.

In addition to its engineering importance, ICOLD has come to be a medium for international entente. Membership is seen offering a place among equals in the international community, and individuals, by talking and working together on shared problems, develop a better understanding and more tolerance of each other.

2.- OBJECTIVES

To encourage improvements in the design, construction, maintenance and operation of dams by bringing together information thereon and by studying technical questions relating thereto.

3.- ORGANISATION

Officers elected for a three-year term of office (President, 6 Vice-Presidents, a Secretary General-Treasurer with special status), National Committees, Technical and Special Committees.

A **Central Office** in Paris with the Secretary General and staff.

Languages : English and French

Finances : membership fees from National Committees and the sale of publications

Relationship with Unesco : NGO (non-governmental organisations) - Category A.

4.- ACTIVITIES

The Commission accomplished its objects by :

- a) exchange of information among its several National Committees (by correspondence or on the ICOLD website : www.icold-cigb.net).
- b) holding executive and technical meetings; these meetings are organised by National Committees and are followed by study tours where problems of design and construction of dams are discussed;
- c) organising and co-ordinating studies and research;
- d) publication of proceedings, reports and technical documents.

The ways and means are as follows:

- **Executive Meeting**, with representatives of all National Committees, meets annually;
- **Technical and Special Committees** meet annually;
- **Congress** : every three years : 24 up to 2012;
- A **Technical Symposium** every non-Congress year (one full day after the meeting of Technical Committees).

5.- PUBLICATIONS : see ICOLD Catalogue (available on the ICOLD website : www.icold-cigb.net)



COMMISSION INTERNATIONALE DES GRANDS BARRAGES

La vision de la CIGB

Être la principale organisation professionnelle mondiale engagée pour le développement des techniques dans l'ingénierie des barrages. Par ailleurs la CIGB soutient le développement socialement et économiquement durable ainsi que la gestion raisonnée des ressources nécessaires pour satisfaire la demande mondiale en eau.

Qu'est ce que la CIGB

La Commission Internationale Des Grands Barrages est une organisation non-gouvernementale qui permet l'échange des connaissances et des expériences liées à l'ingénierie des barrages.

La CIGB aide la profession à mettre en place des normes et fixer des règles, afin de garantir la sécurité et l'optimisation des coûts, en respect avec la protection de l'environnement et la prise de décisions socialement équitables.

Elle atteint ses objectifs en :

- Offrant un forum international pour les échanges de connaissances et d'expériences dans le domaine de la planification conception, construction, fonctionnement, maintenance et la sécurité des barrages.
- Organisant des comités techniques qui réfléchissent sur les questions émergentes et publient des bulletins techniques sur des sujets tels que la surveillance des performances des barrages, la modernisation d'anciens barrages et évacuateurs de crues, l'évaluation et la minimisation des impacts sociaux et écologiques, les effets du vieillissement ou le déclassement des barrages.
- Encourageant la sensibilisation du grand public au rôle bénéfique des barrages dans le développement durable et la gestion des ressources en eau de la planète.

Les objectifs initiaux de la CIGB

A l'origine le but de la CIGB était d'encourager les avancées dans le domaine de l'ingénierie des barrages concernant :

- La planification
- La conception
- La construction
- Le fonctionnement et la maintenance

L'évolution de la CIGB

Depuis les années 60 l'accent a été mis sur :

- La sécurité des barrages
- Le contrôle des performances
- La modernisation des barrages vieillissants
- les effets du vieillissement
- les conséquences environnementales

Récemment, de nouveaux domaines suscitent l'intérêt de la CIGB :

- L'analyse des coûts
- Le partage des rivières internationales
- Le développement des bassins fluviaux
- La gestion des ressources en eau
- Les impacts sociaux
- Informer le public
- Le financement

La CIGB sur la scène internationale

En plus de sa contribution à la résolution des problèmes que soulève l'ingénierie des barrages et aux enjeux sociaux et l'environnementaux, la CIGB fournit à ses membres une place d'égal à égal au sein d'une communauté internationale. Les difficultés communes permettent aux membres de discuter et de travailler ensemble, développant ainsi une meilleure compréhension et tolérance envers les intérêts d'autrui.

Encourager les pratiques responsables

La CIGB promeut la transparence et l'évaluation des conséquences positives et négatives des projets de barrages. Nous pouvons aussi soutenir l'analyse de projets alternatifs aux barrages tant qu'il y a une évaluation objective des impacts qu'impliquent les différentes options.

Bien que nous encourageons ces pratiques, nous respectons la souveraineté de nos membres, leurs processus de décision et les structures existantes de chaque pays.

En encourageant la responsabilisation des pratiques dans tout les aspects du développement des ressources en eau et particulièrement celles impliquant les barrages, la CIGB aspire à fournir des solutions efficace afin de répondre aux besoins des générations actuelles et futures dans le domaine de l'économie, du social et de l'environnement.

Principaux bénéfices pour les membres de la CIGB

- Appartenir à une organisation internationale développée et réputée, qui apporte à ses membres la possibilité de faire passer leur message et d'être entendu mondialement.
- Partager un siècle d'expériences et de connaissances, avec des ingénieurs, des constructeurs et différents acteurs venant de 95 pays, dans tous les domaines associés aux barrages, l'hydraulique et l'hydroélectricité.

- Rencontrer des partenaires potentiels pour l'élaboration et le développement de projet nécessitant des compétences en ingénierie, financement, environnement, social...
- Bénéficier du support logistique du Bureau Central de la CIGB pour obtenir documents et contacts.
- Avoir accès à la bibliothèque la plus riche dans le domaine des barrages.
- Faire partie de l'un des 26 Comités Techniques afin de contribuer au développement des connaissances dans le domaine des barrages, de l'eau et de l'hydroélectricité et par conséquent être acteur dans l'amélioration du bien être de la population mondiale.

Une citation pour conclure

« La liberté politique en-soi n'est pas suffisante s'il y a des pénuries d'eau potable. La liberté n'est pas suffisante sans lumière pour lire le soir, sans temps ou accès à l'eau pour irriguer votre ferme, sans possibilité de pêcher pour nourrir votre famille. Pour ces raisons la lutte pour le développement durable fait partie de la lutte pour la liberté politique. Ils peuvent avancer ensemble ou se ralentir l'un l'autre. »

Nelson Mandela



Mars 2011

DEMANDE D'ADHESION A LA CIGB

MEMENTO DES FORMALITES A REMPLIR

1. La première étape est la création d'un Comité National Des Grands Barrages, avec Statut, liste des Membres du Bureau et des Membres
2. Lorsque le Comité National Des Grands Barrages est fondé, le Secrétaire Général de la CIGB doit recevoir une lettre officielle de demande d'adhésion mentionnant:
 - Qu'un Comité National Des Grands Barrages existe dans le pays candidat
 - Les noms des membres du Bureau
 - L'adresse complète du Comité avec les numéros de téléphone et fax correspondants
 - Qu'il souhaite devenir membre de la CIGB
 - Qu'il a prit connaissance des Statuts et des Arrêtés de la CIGB
 - Qu'il est prêt à souscrire et à collaborer pleinement avec la Commission
 - Qu'il est prêt à fournir un registre des grands barrages de son pays dès que possible après l'élection
3. Après réception de cette lettre, le Secrétaire Général de la CIGB constatant que toutes les conditions sont remplies, inscrira l'élection de ce nouveau pays membre à l'Ordre du Jour de la prochaine Réunion Exécutive.

Secrétaire Général de la CIGB

1. Exemple d'une lettre de candidature (provenant du comité croate)

Zagreb, 2 Juin 1992

COMITE CROATE DES GRANDS BARRAGES

Secrétaire Générale, CIGB

Cher Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que le comité Croate Des Grands Barrages (CROCOLD) a été formé en République de Croatie et que le CROCOLD souhaiterait être membre de la Commission Internationale Des Grands Barrages.

Nous avons une parfaite connaissance des Statuts et du Règlement Intérieur de la CIGB et nous acceptons pleinement les conditions soumises. Ce sera pour nous un grand plaisir de collaborer avec la CIGB.

D'ici l'élection à la CIGB, nous préparerons le Registre des Grands Barrages de la République Croate afin qu'il soit ajouté au registre mondial. Ci-joint à ce courrier vous trouverez l'annexe 1 qui comprend une liste préalable de nos barrages.

Les coordonnées du bureau de notre Comité National sont les suivantes :

Président :Mr. XXXXXX

Titre

Secrétaire :Mr. YYYYYY

Titre

Adresse :.....

Tel.

Fax

E-mail

Site internet

La liste des membres du comité se trouve dans l'annexe 2.

Nous souhaiterions que vous considériez cette lettre comme notre candidature officielle à la CIGB et que vous ajoutiez l'étude de notre candidature à l'ordre du jour de la 60^{ème} Réunion Exécutive à Grenade.

Une copie du Statut du Comité Croate Des Grands Barrages est jointe à ce courrier.

Nous vous prions d'accepter nos sincères remerciements pour le soutien que vous avez apporté à la candidature de la CROCOLD à la CIGB.

Cordialement,

(Signature)



LA COMMISSION INTERNATIONALE DES GRANDS BARRAGES

BUREAU CENTRAL

Secrétaire général :

Mr De Vivo

61 avenue Kléber

F-75116 PARIS

E-mail : secretaire.general@icold-cigb.org

Site internet : www.icold-cigb.net

Tel. : (33-1) 4704 1780

Fax : (33-1) 5375 1822

TVA No. FR 57 784 354 722

Association Loi de 1901 - INSEE 972751080179 – SIRET 784 354 722 00026 – APE 731 z

1 .-ORIGINE

La création d'une Commission Internationale des Grands Barrages fut envisagée par une équipe d'ingénieurs qui participaient au 5ème Congrès de l'Energie Hydro-électrique et au Congrès pour le Développement de la Science à Grenoble (France) en 1925.

Ces ingénieurs eurent l'**idée** d'établir un forum international pour l'étude exclusive des problèmes particuliers aux grands barrages.

Lors d'une réunion partielle de la Conférence Mondiale de l'Energie à Bâle (Suisse) en 1926, la délégation française fit une proposition en vue de la formation d'un Comité International des Grands Barrages, à laquelle était joint un projet de Statuts du nouvel organisme. Lors de cette réunion, un vœu formel fut émis en faveur de cette formation et l'**offre du Gouvernement Français** de prendre les initiatives nécessaires fut acceptée.

Ce **vœu** a été repris en termes un peu différents en 1927 par le Comité Exécutif de la Conférence Mondiale de l'Energie à Cernobbio tandis qu'au 14ème Congrès International de la Navigation au Caire (Egypte), en décembre 1926, il a été conclu qu'il serait utile de créer une Commission Internationale des Grands Barrages.

Un Comité Français des Grands Barrages **fut alors créé** à la fin de l'année 1926 sous le patronage de la Société Hydrotechnique de France, avec l'appui des pouvoirs publics. Le 22 décembre 1927, ce Comité adressait à différents gouvernements, par la voie diplomatique, des propositions et un projet de Statuts.

La **séance constitutive** de la Commission Internationale des Grands Barrages eut lieu le 6 juillet 1928 et la nouvelle fut communiquée le 10 juillet 1928 durant la séance de clôture du Congrès International des Producteurs et Distributeurs d'Energie Electrique qui sanctionna cette constitution en approuvant la résolution au nom de la nouvelle Commission. Le Président de la CIGB (en fait, il s'agissait d'un Conseil Exécutif provisoire) était G.G. Ponti, de la Société Idroelettrica Piemonte à Turin, G. Mercier était Vice-Président et A. Genthial, Secrétaire. Six nations étaient représentées : Etats-Unis, France, Italie, Roumanie, Royaume-Uni, Suisse, mais toutes n'ont pas donné leur adhésion.

Le Gouvernement Français, par la voie diplomatique, notifia la création de la CIGB aux divers Gouvernements susceptibles de s'y intéresser.

Lors d'une motion adoptée à l'unanimité, le Conseil Exécutif International de la Conférence Mondiale de l'Energie, réuni à Londres (Royaume-Uni) le 3 octobre 1928, a reconnu l'existence de la Commission Internationale des Grands Barrages.

La première réunion du Comité Exécutif (qui ne fonctionnait jusque là qu'à titre provisoire) de la Commission Internationale des Grands Barrages s'est tenue à Paris le 20 février 1929.

Lors de la réunion du Comité Exécutif de la Conférence Mondiale de l'Energie à Paris, en septembre 1929, des **différends appaurent** en ce qui concerne les rapports entre les deux organisations; les termes des Statuts, provisoirement adoptés le 20 février 1929, furent remis en cause.

Pour résoudre ces problèmes, qui dissuadèrent des pays comme les Etats-Unis et l'Italie de donner leur adhésion au nouvel organisme, une réunion du Comité Exécutif de la CIGB se tint à Berlin en juin 1930 à l'occasion du deuxième Congrès de la Conférence Mondiale de l'Energie. Les Statuts furent refondus et la Commission prit le titre de "Commission Internationale des Grands Barrages de la Conférence Mondiale de l'Energie". La CIGB ne porta son titre court de "Commission Internationale des Grands Barrages" que pendant deux ans (juillet 1928/juin 1930).

La première Réunion Exécutive eut lieu à Londres le lundi 1er juin 1931.

G. Mercier, qui était jusque là Vice-président de la CIGB, Président du Bureau Permanent et Président du Comité Français, fut élu Président de la Commission Internationale des Grands Barrages de la Conférence Mondiale de l'Energie, eu égard aux efforts qu'il avait déployés sans relâche depuis cinq années pour créer cet organisme.

Les pays représentés étaient : l'Allemagne, l'Autriche, la France, les Indes Anglaises, la Norvège, le Royaume-Uni, la Suisse et la Tchécoslovaquie. Cinq autres pays membres ne purent assister à la réunion : les Indes Néerlandaises, le Japon, le Maroc, la Roumanie et la Suède. Les Etats-Unis et l'Italie assistaient en tant qu'observateurs. Début juin 1931, la CIGB de la CME comportait donc treize membres.

Il y eut ensuite une Réunion Exécutive chaque année, avec cependant deux exceptions : les Réunions Exécutives pendant la Seconde Guerre Mondiale en 1940-41-42-43 et 44 n'eurent pas lieu et en 1933, 1936 et 1963, il y en eut deux.

Quant aux **Congrès**, le premier eut lieu à Stockholm (Suède) en 1933, en même temps que la Session partielle de la CME. Depuis lors, les Congrès se sont succédé tous les trois ans, exceptés en 1939, 1942 et 1945.

A **la 35ème Réunion Exécutive**, tenue à Istanbul (Turquie) en 1967 sous la présidence de J. Guthrie Brown, juste avant le 9ème Congrès, la Commission, considérant l'importance qu'elle avait atteinte, a décidé de son **indépendance totale**, en accord complet et amical avec la CME sur la base d'un rapport "Comité Spécial des Relations entre la CME¹ et la CIGB", présidé par G. Drouhin et créé en 1965 par le Président J. Guthrie Brown. La CIGB retrouvait alors son titre court d'origine de "Commission Internationale des Grands Barrages".

¹ Lors de la réunion de son Conseil Exécutif à Accra (Ghana) en août 1967, la CME, informée en juillet 1967 par lettre de J. Guthrie Brown, avait voté une résolution encourageant cette séparation

C'est dans le Volume VI des Comptes Rendus du Congrès d'Istanbul en 1967 que n'apparaît plus, pour la première fois, la référence à la Conférence Mondiale de l'Energie, alors que celle-ci figurait sur les cinq premiers Volumes.

En 1983, les liens n'ont pas encore été rompus totalement avec la CME et certains Comités Nationaux: certains disposent d'un même comité pour la CME et la CIGB (en Malaisie, par exemple), tandis qu'en Allemagne le Comité de la CIGB est une section du Comité Allemand pour la CME.

La dénomination de la CIGB, plus précisément le mot "**Commission**" qui, pour certains, rappelait trop l'ancienne appartenance à la CME, allait encore donner lieu à débats. A la 39ème Réunion Exécutive en 1971, et à l'initiative du Président J. Toran, un Comité ad-hoc placé sous la présidence de J. Cabanius fut créé pour en débattre et faire une proposition. A la 40ème Réunion Exécutive, tenue à Canberra (Australie) en avril 1972, le Comité remit son rapport qui concluait ainsi :

"... la Commission doit conserver sa présente dénomination de "Commission Internationale des Grands Barrages" en considérant que le mot "Commission" se réfère au mandat qu'elle a reçu des Comités Nationaux pour remplir la mission définie à l'Article II des Statuts. Cette annonce n'implique aucune modification des Statuts".

Cette proposition fit l'unanimité et le changement pour "Conférence Internationale des Grands Barrages" échoua.

Les Statuts et le Règlement Intérieur actuels ont été pour l'essentiel adoptés lors de la 31ème Réunion Exécutive tenue à Paris en 1963, sous la présidence de Claudio Marcello (Italie), spécialement convoquée pour traiter de la nouvelle rédaction des Statuts et du Règlement Intérieur. La 30ème Réunion Exécutive avait eu lieu la même année au Caire.

La modification des Statuts et l'établissement d'un Règlement Intérieur ont été le fruit du Sous-Comité² des Statuts et du Règlement Intérieur, présidé par J. Guthrie Brown et créé à la 29ème Réunion Exécutive de Moscou en juin 1962. Ce Sous-Comité résultait de la fusion de trois Sous-Comités existants :

- Sous-Comité des Rapports et Communications, créé à la 22ème Réunion Exécutive, Paris, 1955, résidé par G. Drouhin (France)
- Sous-Comité des Statuts et du Règlement Intérieur, créé à la 24ème Réunion Exécutive, Istamboul, 1957, présidé par M. Mary (France)
- Sous-Comité des Cotisations, créé à la 22ème Réunion Exécutive, Paris, 1955, présidé par J. Guthrie Brown (Grande-Bretagne)

La fusion de ce dernier Sous-Comité n'est intervenue qu'à la 30ème Réunion Exécutive du Caire en 1963.

Le Règlement Intérieur, en ce qui concerne l'organisation des Congrès, a été largement complété en 1966 lors de la 34ème Réunion Exécutive tenue à Rio sous la présidence de J.

² L'époque, on ne disait pas encore "Comité"

Guthrie Brown et sur proposition du Sous-Comité des Statuts et du Règlement Intérieur, à la présidence duquel M. Mary avait succédé à J. Guthrie Brown.

Depuis lors, les Statuts et le Règlement Intérieur ont fait l'objet de multiples mises au point, parfois importantes, mais aucun domaine nouveau n'a été abordé.

Au fil du temps les objectifs de la CIGB se sont élargis. Par exemple, à partir des années 1970, pour la sécurité l'accent a été mis sur l'auscultation, la révision des critères de calcul des vieux barrages et le vieillissement des ouvrages; pour l'environnement, on s'est intéressé aux différents problèmes d'impact.

Plus récemment, des domaines nouveaux ont été abordés: gains réalisables dans la bonne gestion des chantiers, équipement des rivières internationales, communication avec le public, optimisation des coûts.

Après une douzaine d'années consacrées à son organisation (1955-1967) et qui ont suivi la phase de reconstruction de l'après-guerre, **la CIGB a connu un grand développement**. Le nombre de pays membres est passé de 61 à 88. Les Comptes Rendus de Congrès se trouvent dans la plupart des bibliothèques d'Universités, d'Entreprises de Travaux Publics et de Bureaux d'Etudes spécialisés dans l'ingénierie des barrages. Les Comités Techniques ont publié, en moyenne, 4 Bulletins par an, avec des pointes de 6 et même.

Le sérieux et la spécificité des Congrès, l'intérêt de ses Publications et la qualité de son fonctionnement, due à des Statuts et à un Règlement Intérieur très au point, la vitalité de ses Comités Nationaux et la qualité de leurs représentants, ont porté **la CIGB au premier rang des grandes associations techniques internationales**.

L'action de la CIGB s'est manifestée non seulement dans le domaine technique, mais aussi sur le plan de l'entente entre les peuples : l'appartenance à la CIGB est ressentie par les pays comme une adhésion à la communauté mondiale et une reconnaissance par celle-ci; sur le plan individuel, les ingénieurs en dialoguant et en s'attelant ensemble à des tâches communes, apprennent à mieux se connaître, à se comprendre et à s'accepter.

2.- BUTS

Favoriser les progrès dans l'établissement des projets, la construction, l'entretien et l'exploitation des grands barrages, en rassemblant les renseignements qui les concernent et en étudiant les questions qui s'y rapportent.

3.- STRUCTURES

Un **Bureau** désigné pour trois ans (Président, 6 Vice-présidents, un Secrétaire Général-Trésorier avec statut particulier), des Comités Nationaux, des Comités Techniques et Administratifs.

Un **Bureau Central** à Paris comprenant le Secrétaire Général et son personnel.

Langues : anglais et français

Finances : cotisations des Comités Nationaux et ventes des publications

Relations avec Unesco : ONG (organisation non-gouvernementale) - Catégorie A.

4.- ACTIVITES

La Commission remplit sa mission par :

- a) l'échange d'informations entre ses différents Comités Nationaux; cet échange se fait par correspondance et surtout par diffusion sur le site Internet de la CIGB qui est mis à jour fréquemment (www.icold-cigb.net).
- b) la tenue de Réunions Exécutives, de réunions publiques (Congrès) et d'autres réunions; celles-ci sont organisées par les Comités Nationaux et sont prolongées par des tournées d'étude où sont discutés "sur place" les problèmes de projet et de construction des barrages;
- c) l'organisation et la coordination de recherches et d'études
- d) publication de comptes rendus, de rapports et de documents techniques.

Les organes de travail sont les suivants :

- **Réunion Exécutive**, formée de représentants de tous les Comités Nationaux : réunion annuelle;
- **Comités techniques et administratifs** : réunion annuelle;
- **Congrès** : tous les trois ans; 24 jusqu'en 2012 ;
- **Symposium technique** : les deux années entre les années de Congrès (une journée après celle des réunions des Comités Techniques).

5.- PUBLICATIONS

Voir Catalogue CIGB sur le site Internet de la CIGB (www.icold-cigb.net).

